



Principaux points de contrôles réglementaires CEE Pompe à chaleur air-eau et eau-eau

Document à compléter et signer par l'entreprise

Informations à compléter

Nom du client :

Numéro de dossier de Prime Effy :

Raison sociale de l'entreprise :

Cases à cocher

Le devis, la facture et la note de dimensionnement ont été transmis au client et à Effy

Le réseau hydraulique (chauffage et ECS) :

Cas 1 : Le réseau hydraulique en zone non chauffée est entièrement calorifugé

Cas 2 : Il n'y a pas de réseau hydraulique en volume non chauffé

Les liaisons frigorifiques :

Cas 1 : Les liaisons frigorifiques sont entièrement calorifugées

Cas 2 : Il n'y a pas de liaisons frigorifiques

Les modules extérieurs et intérieurs sont correctement posés (conformément aux notices techniques fabricants)

Les surfaces chauffées prises en compte dans la note de dimensionnement de la pompe à chaleur sont équipées d'un radiateur raccordé au réseau de chauffage

Les émetteurs sont : Radiateurs Plancher chauffant Ventilo-convecteur Mixte
Autre (préciser)

Le dispositif de régulation est composé (une seule case à cocher) :

D'un thermostat d'ambiance programmable

D'une sonde extérieure couplée à une sonde/capteur d'ambiance

D'une sonde extérieure couplée à un thermostat d'ambiance programmable

D'une régulation multizone par thermostat d'ambiance central qui communique avec les têtes thermostatiques programmables présentes dans au moins 3 zones

Date et signature de l'entreprise

« J'atteste par ma signature avoir mis en œuvre sur ce chantier l'ensemble des critères cochés ci-dessus »

Cette checklist reprend les principaux points de contrôles réglementaires CEE, mais n'est pas exhaustive. Elle ne se substitue pas aux réglementations et règles de l'art en vigueur à la date de réalisation du chantier. Nous vous rappelons que vous vous êtes engagés à réaliser des travaux en conformité avec votre contrat et la réglementation en vigueur.